VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

ADMINISTRATION GENERALE - Rapport d'activités 2015 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin - Information.

-=-

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
20/09/16

Date d'affichage :
20/09/16

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 SEPTEMBRE 2016 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. le Dr Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme le Dr Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. le Dr Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Maryse SEFIKA représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Colette BLERIOT représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Maître Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE

Secrétaire de Séance : Najla BEHRI

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin élabore chaque année son rapport d'activités qui doit être communiqué à l'ensemble des maires de l'agglomération pour une information à leur conseil municipal, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce document retrace les actions menées au cours de l'exercice 2015 dans le cadre des compétences de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de prendre acte du rapport annuel 2015 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin tel qu'annexé.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
002-210206660-20160926-36363-DE-1-1
Acte certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/16
Publication : 29/09/16
Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Rapport d'Activités 2015

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINT-QUENTIN

CASTRES
CONTESCOURT
ESSIGNY-LE-PETIT
FAYET
FIEULAINE
FONSOMME
FONTAINE-NOTRE-DAME
GAUCHY
GRUGIES
HARLY
HOMBLIÈRES
LESDINS
MARCY
MESNIL-SAINT-LAURENT
MORCOURT
NEUVILLE-SAINT-AMAND
OMISSY
REMAUCOURT
ROUVROY
SAINT-QUENTIN

communauté d'agglomération de Saint-Quentin

UN TERRITOIRE HAUTE FIDÉLITÉ

Sommaire

• Une agglomération de 20 communes p.4

• Les élus de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin p.5

• Aménagement • Urbanisme Habitat • Politique de la ville p.6

• Développement économique p.8

• Tourisme p.10

• Transports p.12

• Environnement • Espaces verts p.14

• Déchets ménagers p.16

• Eau et assainissement p.18

• Rapport financier p.20

//Éditorial

Xavier BERTRAND
Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin

S'engager pour le rayonnement du territoire, sa modernité, son attractivité, sa qualité de vie, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin le fait au quotidien en exerçant ses compétences sur le terrain, en édifiant des projets d'avenir, en portant des chantiers d'envergure.

En 2015, cet engagement continu s'est traduit par l'élaboration d'une stratégie touristique tournée vers la Chine, d'un projet pour un nouveau parc animalier au parc d'Isle, des services à la population toujours plus importants et qualitatifs avec 50 000 tonnes de déchets collectés (dont 27 % ont été valorisés) et 5,4 millions de m^3 d'eau traités pour une consommation en toute sécurité, l'ouverture d'une nouvelle déchèterie, un développement économique accès sur la robonumérique avec un 2ème salon en présence des leaders nationaux et internationaux de la robotique et du numérique.

Si la Communauté d'agglomération parvient à réaliser ces opérations ambitieuses, c'est qu'elle s'en donne les moyens, malgré le contexte financier difficile et sa volonté constante de ne pas augmenter son taux d'imposition. En maîtrisant les dépenses – en dépensant moins et en dépensant mieux – en priorisant les actions à mener, notre collectivité a investi 6,2 millions en 2015 et sera capable d'investir plus de 26 millions d'euros en 2016.

Ce rapport d'activités reprend en détails l'ensemble des actions réalisées par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en 2015, il reflète la volonté de notre collectivité d'accroître le dynamisme et la qualité des projets sur un territoire à la fois urbain et rural.

Bien cordialement,

// Les 20 communes
de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin

Communes	Nombre d'habitants*	Superficie (hectares)
Castres	246	571
Contescourt	65	342
Essigny-le-Petit	375	453
Fayet	702	586
Fieulaine	277	774
Fonsomme	523	960
Fontaine-Notre-Dame	407	1 190
Gauchy	5 439	624
Grugies	1 237	508
Harly	1 720	376
Homblières	1 540	1 429
Lesdins	853	1 063
Marcy	179	720
Mesnil-Saint-Laurent	467	545
Morcourt	606	607
Neuville-Saint-Amand	888	826
Omissy	814	709
Remaucourt	331	635
Rouvroy	329	505
Saint-Quentin	57 271	2 256
TOTAL	74 463	15 679

* Source : Insee, populations totales au 1er janvier 2013

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- Développement économique
- Tourisme, loisirs et patrimoine
- Urbanisme, aménagement du territoire et habitat
- Politique de la Ville
- Transports et déplacements
- Equipements de loisirs et natatoires
- Déchets ménagers et assimilés
- Eau et l'assainissement
- Environnement
- Protection civile
- Gestion aire d'accueil

//Les élus
de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin

LE PRÉSIDENT

Xavier BERTRAND

LES VICE-PRÉSIDENTS

Guy DAMBRE
Finances et administration générale

Jean-Marc WEBER
Actions de promotion du territoire et animation du conseil de développement

Claude VASSET
Eau et assainissement

Colette BLERIOT
Relations avec l'artisanat et les TPE

Agnès POTEL
Développement durable et transition énergétique

Frédérique MACAREZ
Actions de développement intracommunautaires et numérique

Paul GIRONDE
Insertion économique et sociale

Jérôme LECLERCQ
Ruralité, assainissement en milieu rural et relations avec le monde agricole

Jean-Michel BERTONNET
Coordination des travaux, gestion et entretien du patrimoine communautaire

Denise LEFEBVRE
Patrimoine naturel, gestion et prévention des risques

Jean-Marc BERTRAND
Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Freddy GRZEZICZAK
Habitat

Gilles GILLET
Transports et déplacements

Christian MOIRET
Relations aux entreprises

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Jean-Pierre MENET
chargé de l'urbanisme

Fabien BLONDEL
chargé des relations aux usagers

Christophe FRANÇOIS
chargé de l'apprentissage, de l'alternance et des filières professionnelles

Alexis GRANDIN
chargé des relations internationales

Monique RYO

Dr Christian HUGUET

Pascale GRUNY

Philippe VIGNON

Dr Françoise JACOB

Frédéric ALLIOT

Marie-Laurence MAITRE

Dominique FERNANDE

Yannick LEJEUNE

Sylvie SAILLARD

Michel GARAND

Carole BERLEMONT

Olivier TOURNAY

Jean-Marie ACCART

Roland MORTELLI

Colette NOËL

Michel LANGLET

Jean-Claude CAPPELE

Patricia PARBEAU KUKULSKI

Bernard DESTOMBES

Sylvie NOGRET

Hugues VAN MAELE

Elisabeth BOUILLARD

Elie BOUTROY

Patrick MERLINAT

Anne CARDON

Philippe LEMOINE

// Aménagement • Urbanisme Habitat • Politique de la Ville

POUR UN TERRITOIRE DURABLE

L'aménagement du territoire se détermine dans le respect de la préservation de l'environnement et la Communauté d'agglomération dispose des principaux documents d'urbanisme qui en fixent les grands axes en termes d'habitat, de déplacements, de développement économique ou encore de sauvegarde des espaces naturels et agricoles.

LA STRATÉGIE HABITAT

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le programme local de l'habitat est un document cadre qui fixe des enjeux et axes prioritaires de développement pour répondre aux besoins en logements à l'échelle de la Communauté d'agglomération. Etabli pour une durée de six ans, le PLH fixe comme objectif la création de 140 logements par an pendant 3 ans, puis 200 logements par an.
En 2015, la construction de 174 logements a été autorisée dont 127 logements individuels.

CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES EN MATIÈRE D'HABITAT

Notons qu'en 2006, l'Etat a délégué à la Communauté d'agglomération sa compétence d'attribution des aides publiques en matière de logement, dites aides à la pierre. Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts aidés ou de primes (par exemple, le prêt à taux zéro entre dans cette catégorie).

En 2015, 845 613 € de subventions ont été versées à ce titre pour 83 logements (73 propriétaires occupants et 10 propriétaires bailleurs).

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DU QUARTIER DU FAUBOURG D'ISLE

Depuis maintenant trois ans, la Communauté d'agglomération, la Ville de Saint-Quentin et le Conseil Régional ont lancé une grande opération visant à inciter les habitants du quartier du Faubourg d'Isle à réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leurs logements. Au cours de l'année 2015, 28 habitations ont ainsi été rénovées par l'intermédiaire de ce programme. Au total, 82 logements ont d'ores et déjà bénéficié du programme OPAH-RU depuis son lancement en 2013.

ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) À GAUCHY

La Communauté d'agglomération a lancé en septembre 2014 une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU sur la commune de Gauchy. L'étude réalisée par le cabinet « Page9 » a été reçue en mai 2015, elle a permis de faire un état des lieux des besoins de la commune en termes de rénovation énergétique. Les élus de la commune de Gauchy ont demandé à avoir un délai supplémentaire avant de poursuivre l'étude. En parallèle, une seconde étude relative au quartier Rhône Poulenc sera finalisée au cours de l'année 2016.

LE SERVICE PUBLIC D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (SPEE) – PICARDIE PASS RÉNOVATION

Le SPEE est un dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat crée en 2013. La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin a été retenue par le Conseil Régional comme territoire pilote pour le développement de ce dispositif nommé le « Picardie Pass Rénovation ».
Ce service est à destination des propriétaires bailleurs ou occupants de maisons individuelles, souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique.
Le Picardie Pass Rénovation propose un accompagnement technique et/ou financier aux propriétaires de maisons individuelles.

LA PLANIFICATION URBAINE

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle du Pays du Saint-Quentinois pour les 20 ans à venir. Initié en 2010, le SCoT a été approuvé le 17 février 2014 par le conseil communautaire. Les domaines de l'habitat, des transports et déplacements, des équipements, du développement économique et de l'environnement sont abordés dans une optique de développement durable du Pays du Saint-Quentinois. Le SCoT est disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Outil de planification du droit des sols (autorisations de construire), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit en avril 2011 et approuvé le 17 février 2014 par le conseil communautaire. Il a été modifié le 23 novembre 2015 pour que plusieurs projets puissent se concrétiser et réparer des erreurs matérielles.
Une révision du PLUi est engagée en 2016 tout d'abord avec les élus puis en concertation avec les habitants.
Le PLUi est disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération.

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Un volet consacré aux déplacements urbains est intégré au PLUi et vaut PDU.

Le PDU définit l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement à l'échelle de la Communauté d'agglomération. Il comporte 22 actions à mener à court, moyen et long termes (jusqu'en 2023).

LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2015, la Communauté d'agglomération, la Ville de Saint-Quentin, le Conseil départemental de l'Aisne et l'État se sont engagés dans un nouveau Contrat de Ville pour la période 2015-2020 (le précédent contrat a pris fin au 31 décembre 2014).

Le nouveau contrat de ville repose sur 3 piliers :
- Le développement de l'activité économique et de l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain.

De nouveaux signataires se sont également engagés : le Conseil régional, le Procureur de la République, le Directeur académique des services de l'Education nationale, l'Agence régionale de santé de Picardie, la Caisse des dépôts, la Caisse d'allocations familiales de l'Aisne, Pôle emploi, Habitat Saint-Quentinois, la Maison du CIL et l'EPIDE.

La géographie prioritaire a été resserrée et de nouveaux territoires prioritaires ont été arrêtés par l'Etat sur la ville de Saint-Quentin, à savoir :
- 4 territoires prioritaires : Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et Vermandois
- 2 territoires de veille : Saint-Jean/Billon/Artois-Champagne et Saint-Martin

Des conseils citoyens ont été créés au sein des 4 territoires prioritaires. Lieux d'échanges entre habitants, ils seront des espaces de propositions et d'initiatives pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers et développer les liens sociaux.

En 2015, 54 projets (soit 93 actions) portés par 20 associations et services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus pour un coût global de 2 485 877 €, dont 664 455 € de subventions (646 655 € au titre du Contrat de ville et 17 800 € au titre du programme Ville Vie Vacances).

Les projets financés :
- 18 sur les pratiques culturelles et sportives
- 3 sur la parentalité
- 4 sur l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture
- 2 sur l'habitat et le cadre de vie
- 3 sur la prévention santé
- 6 sur la formation, l'insertion et l'emploi
- 10 sur la citoyenneté, la prévention de la délinquance et l'accès aux droits
- 8 sur le dispositif Ville Vie Vacances

De même au titre du contrat de ville, des animations gratuites sportives et de loisirs sont proposées. L'Urban Sport Tour intervient dans les différents quartiers de Saint-Quentin, à destination de ceux qui ne fréquentent pas les structures socioculturelles ou associatives. En 2015, les animations de rue ont bénéficié à 6 393 Saint-Quentinois pour un coût global de 146 093 euros.

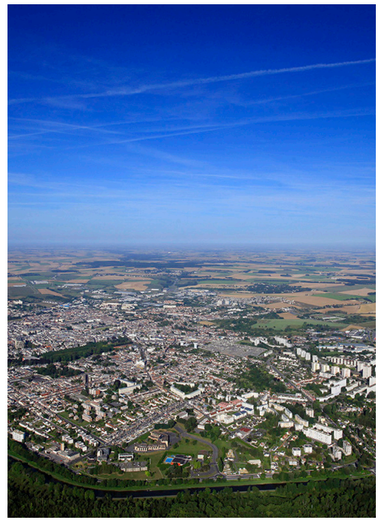

// Développement économique

DÉVELOPPEMENT, EMPLOI ET ATTRACTIVITÉ : LA PRIORITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

En 2015, l'Agence de développement a poursuivi ses missions d'accompagnement des projets et la mise en œuvre de sa stratégie de développement dédiée à la robonumérique.

PROPOSER UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

La gestion des 6 zones d'activités de l'Agglomération permet à l'Agence de développement de proposer plus d'une centaine d'hectares disponibles pour des activités économiques, industrielles ou artisanales.

En 2015, 5 projets d'implantation se sont concrétisés sur ces zones et plusieurs investissements ont été réalisés. Ainsi, un bâtiment évolutif a été aménagé au Parc des autoroutes avec des locaux adaptés pour que les entreprises démarrent leur activité rapidement, ouverture prévue en 2016. L'embellissement des zones a aussi été poursuivi : travaux de requalification (en particulier sur la zone du Royeux), nouvelle signalétique, ...

Par ailleurs, l'Agence de développement dispose en permanence d'un book à destination des professionnels pour les aider à trouver le foncier correspondant à leur besoin et qui regroupe plus d'une centaine de locaux.

CHIFFRES CLÉS

Commerce & artisanat
- 28 entreprises artisanales subventionnées (52 150€)

Industrie & services
- 40 projets accompagnés
- 5 projets d'implantation en zones d'activités

Innovation & nouvelles technologies
- 6 nouvelles entreprises à Créatis
- 23 entreprises hébergées à la pépinière
- 62 emplois
- 10 projets en incubation au Garage

SOUTENIR L'INNOVATION & ACCOMPAGNER LES PROJETS

L'ARTISANAT

Cet accompagnement se traduit par l'octroi d'une aide financière. En 2015, 28 activités ont été soutenues pour un montant de 52 150 €.
Par ailleurs, l'année 2015 a vu se concrétiser le projet de zone commerciale sur le site Pontoile (10 enseignes, 75 emplois pour une première phase de développement).

INDUSTRIE & SERVICES

L'Agence a rencontré plusieurs entreprises et assuré l'accompagnement de 40 projets d'implantation ou d'investissement sur le Saint-Quentinois. Elle a aussi fait connaître l'offre du territoire à des leaders d'opinion et porteurs de projets extérieurs lors de visites de salons comme le salon des entrepreneurs, le salon de l'industrie de Lyon.
Par ailleurs, 5 entreprises du bassin d'emploi du saint-quentinois ont répondu à l'appel à manifestation «Industrie du futur» lancé par la Région Picardie et relayé par l'Agence de développement pour soutenir les entreprises dans l'amélioration de leur performance industrielle.

INNOVATION & NOUVELLES TECHNOLOGIES

6 nouvelles entreprises sont arrivées au sein de la pépinière d'entreprises Créatis, l'incubation de 10 projets au sein du Garage – adossé à Créatis – et l'accompagnement de la filière numérique avec le FabLab Faubourg numérique.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE ROBONUMÉRIQUE

Depuis 2013, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans une stratégie de développement territorial tournée vers la robonumérique, gage de gains de compétitivité et de créations d'emplois.

En tirant partie de son environnement économique (présence de laboratoires de R&D performants et de fleurons industriels), Saint-Quentin développe un écosystème orienté vers l'accueil et le développement de projets robonumériques avec des start-ups spécialisées dans le cloud et les objets connectés (présence de Google, Salesforce,...), des structures d'accompagnement des projets (Créatis, Le Garage, un Fab Lab), des plateformes de prototypages (Innovaltech et IndustriLab), des intégrateurs de robotique (Apegelec industrie, Sacmo, La Secad), des formations en adéquation (master cloud computing, une licence robonumérique à partir de septembre 2016).

Pour accompagner la création d'entreprises innovantes et déceler de nouveaux projets, la Communauté d'agglomération organise chaque année un concours des jeunes talents du numérique. En 2015, 11 projets ont été présentés lors de la phase finale du concours appelée aussi Hackathon et ont été soutenus à hauteur de 35 000 €. Les trois premiers du classement ont pu créer leur entreprise au sein de Créatis et bénéficier d'un suivi de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne.

Pour répondre aux besoins des entreprises et promouvoir les solutions technologiques de cette 3ème révolution industrielle, il est indispensable de bâtir et valoriser des parcours de formations dans les métiers de la robotique et du numérique. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin a décidé de mettre en place une filière de formation complète et dédiée à ces domaines en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne, des chercheurs, la Maison de l'emploi et de la formation et des chefs d'entreprises. Ainsi, depuis septembre 2015 un BTS conception et réalisation de systèmes automatiques parcours robotique est enseigné à l'espace scolaire Condorcet (formation classée 2ème aux Olympiades Fanuc 2015). En septembre 2016, une licence professionnelle en robotique connectée sera enseignée au pôle universitaire. Ces deux formations de pointe bénéficieront d'un mécénat de compétences des plus grands acteurs de la robotique et partenaires de l'agglomération, comme FANUC, STAUBLI, ABB, KUKA, ou encore KAWADA.

Par ailleurs, pour conforter son positionnement en tant que territoire robonumérique et nouer de nouveaux partenariats, la Communauté d'agglomération s'est rendue et a exposé sur les plus grands salons nationaux et internationaux comme Innorobo à Lyon ou l'Irex à Tokyo.

La Communauté d'agglomération est aussi à l'initiative de plusieurs événements comme le salon professionnel de la robonumérique (2 300 visiteurs et 53 exposants les 15 et 16 octobre 2015 au Palais des sports pour la 2ème édition) et les trophées de la robotique, concours à destination des jeunes passionnés de robotique et organisé en partenariat avec Planètes Sciences (64 équipes participantes, 1 700 visiteurs les 2 et 3 mai 2015 au Palais de Fervaques).

// Tourisme

FAIRE RAYONNER LES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE

Le tourisme est un réel atout pour notre territoire. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération se fixe comme objectif l'amélioration constante de la qualité des prestations offertes dans ce domaine.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

La saison touristique 2015 a été meilleure que 2014 avec une fréquentation globale en hausse.

La fréquentation en 2015 a très fortement progressé : +10% par rapport à 2014 (+4% en 2014), ce qui représente 144 700 visiteurs. L'implantation depuis avril 2014 de l'Office de tourisme dans ses nouveaux locaux, sur une zone de fort passage avec une visibilité avérée a fortement contribué à cette progression.

Top 3 des visiteurs étrangers :
- Anglais
- Japonais
- Belges

OBTENTION DU LABEL TOURISME ET HANDICAP

Pour un touriste en situation de handicap, le label « Tourisme et Handicap » constitue la preuve de l'engagement concret ainsi que la garantie d'un accueil efficace et adapté.

L'Office de tourisme a obtenu le label pour ses nouveaux locaux et pour les quatre types de handicaps (auditif, mental, moteur, visuel).

TOURISME & HANDICAP

AMÉLIORATION ET OPTIMISATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'Office a continué d'aménager son espace d'accueil et sa vitrine afin d'inciter le visiteur à y entrer. Un hot spot WiFi gratuit a été installé, par exemple.
La boutique de souvenirs et de produits du terroir a pris de l'ampleur et a généré un chiffre d'affaires de 28 700 €.
L'Office de tourisme a déposé la marque « I love Saint-Quentin » à l'INPI.

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE APPLICATION NUMÉRIQUE POUR DÉCOUVRIR SAINT-QUENTIN

Borne tactile, applications pour tablettes et smartphones, visites virtuelles, newsletters, audioguides… l'Office de Tourisme développe depuis quelques années une stratégie e-tourisme afin de permettre aux visiteurs de découvrir le territoire différemment.
En 2015, « 14-18 : Saint-Quentin sous l'occupation », une application pour tablettes et smartphones, a été créée. Elle permet de découvrir la ville de Saint-Quentin sous l'occupation allemande au travers d'un parcours pédestre en réalité améliorée, parcours illustré de photographies et d'extraits sonores d'époque.

L'OT MEMBRE DU RÉSEAU « LES PASSEURS DE MÉMOIRE 14-18 »

Les Passeurs de Mémoire est un réseau de passionnés qui accueillent et partagent leurs savoirs sur l'histoire et la mémoire locale de la Grande Guerre, ils orientent et conseillent sur les visites incontournables, les bonnes adresses et les découvertes insolites. L'Office de tourisme est devenu membre du réseau en 2015.

AISNE 14-18 Passeurs de Mémoire Passing on the Memory

DE NOUVELLES ÉDITIONS

A l'heure du numérique, l'édition de supports papier demeure toutefois indispensable, en amont de la préparation d'un séjour ou d'une visite pour les groupes. Deux objectifs : relayer l'information du territoire, et surtout, donner envie.

En 2015, a été édité pour la première fois un guide de l'hébergement sur le Saint-Quentinois. Il est également téléchargeable sur le site Internet de l'Office :
www.saint-quentin-tourisme.fr

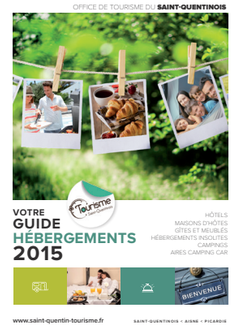

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

En 2015, l'Office de tourisme a poursuivi ses actions en faveur d'une relation de proximité avec ses partenaires :

• Une newsletter à destination des partenaires (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, prestataires d'activités, autres organismes de tourisme ...) envoyée tous les jeudis pour informer sur les évènements du week-end à venir.

• Des rencontres entre l'équipe de l'Office de tourisme et ses partenaires locaux pour avoir une bonne connaissance des établissements, musées, commerces et autres activités, dont l'Office fait la promotion.

• Des visites VIP destinées à ses partenaires (hauteurs de la Basilique, exposition Art déco) afin qu'ils puissent parler à leurs clients des activités à faire et sites à visiter lors de leur séjour.

CHIFFRES CLÉS

- Fréquentation touristique en hausse de 10% par rapport à 2014
- 144 700 visiteurs à l'Office de tourisme
- 499 groupes accueillis par l'Office de tourisme représentant 10 700 personnes
- 87 000 visiteurs sur le site web : www.saint-quentin-tourisme.fr
- 40 visites d'entreprises
- 24 visites des communes de l'agglomération et voisines
- 90 visites du patrimoine (2 040 personnes)
- 11 033 personnes aux Journées Européennes du Patrimoine

// Transports

DESSERVIR EFFICACEMENT LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

La politique de transports et de déplacements est devenue compétence communautaire en 2001. Elle concerne la gestion quotidienne des transports en commun – les transports urbains – et les problématiques contractuelles et plus stratégiques du tracé des réseaux (par l'élaboration du troisième Plan de Déplacements Urbains voté en 2014 et valable jusqu'en 2023).
L'objectif de la Communauté d'Agglomération est de proposer un maillage cohérent et accessible à tous les habitants du territoire, y compris aux personnes à mobilité réduite.

LES TRANSPORTS URBAINS

Depuis le 1er septembre 2004, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin a attribué à Saint-Quentin mobilité – filiale du groupe Transdev – une délégation de service public pour le réseau de bus pour une durée de 25 ans.

S'agissant du financement du service en 2015:
- L'Agglomération de Saint-Quentin a versé une contribution financière de 6,3 millions d'euros à Saint-Quentin Mobilité pour le fonctionnement de son réseau Pastel
- Le versement transport perçu par la Communauté d'agglomération et reversé à Saint-Quentin mobilité est de 3 654 518 €
- La billetterie (HT) est de 1 935 661 €, ces recettes sont perçues directement par le délégataire

CHIFFRES CLÉS PASTEL

- 104 salariés dont 83 chauffeurs
- 35 bus
- Age moyen du parc : 8,8 ans au 31 décembre 2015
- 6 lignes régulières
- 1,6 million de km parcourus
- 4 855 702 voyageurs transportés
- 15 000 clients transportés chaque jour en moyenne
- 942 locations de vélo par le système ELO (disponible en agence)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service a été mis en place en 2006 sur simple réservation téléphonique et dessert des communes situées hors du trajet des lignes régulières.
Essentiellement consacré aux communes rurales, le transport à la demande est constitué de quatre lignes virtuelles, afin de donner accès au centre-ville de Saint-Quentin par les transports publics à l'ensemble des habitants du Saint-Quentinois.

Le service est ouvert à tous publics et fonctionne toute l'année du lundi au samedi. En 2015, l'activité s'est stabilisée avec plus de 3 200 voyageurs transportés.

CHIFFRES CLÉS

- 20 communes desservies
- Réservation du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8h à 12h
- 4 lignes virtuelles
- 3 249 voyageurs transportés contre 3 275 en 2014

TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis 2011, la Communauté d'agglomération propose un service de transports pour les personnes à mobilité réduite par le biais d'une délégation de service public assurée par l'association LASTRAD.

Ce service permet aux usagers en situation de handicap de se déplacer dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix.

Ainsi, en 2015, LASTRAD a effectué sur le territoire du Saint-Quentinois 30 612 voyages, dont près de 3 032 pour les membres de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et 27 580 pour des particuliers. La contribution annuelle versée par l'Agglomération à LASTRAD s'est élevée en 2015 à 394 000 €.

Depuis 2015, 200 arrêts sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sur les 320 au total..

TRANSPORTS SCOLAIRES

La Communauté d'agglomération est chargée d'organiser et financer le transport scolaire pour les 5 regroupements pédagogiques intercommunaux suivants :
- Lesdins / Remaucourt
- Rouvroy / Harly
- Omissy / Morcourt
- Neuville St-Amand / Mesnil St- Laurent
- Castres / Contescourt / Dallon / Fontaine Les Clercs / Grugies

CHIFFRES CLÉS

- 111 inscrits
- 113 200 € consacrés aux transports scolaires
- 2 A/R par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 1 A/R par jour le mercredi

// Environnement

DES RICHESSES NATURELLES À PRÉSERVER

Le service espaces verts et environnement de la Communauté d'agglomération a pour mission d'assurer la surveillance, l'entretien et l'animation des espaces naturels du territoire. L'objectif est de sauvegarder la biodiversité locale très riche, la faire connaître, respecter et agir concrètement sur la qualité de vie des habitants.

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE

La politique environnementale dans le Saint-Quentinois a pris naissance en 1981 avec la reconnaissance de la zone des marais d'Isle : création de la réserve naturelle des marais d'Isle par décret ministériel en date du 5 octobre 1981. D'abord communale, la compétence est transférée à l'intercommunalité en 2000 et l'Agglomération prend progressivement en charge l'entretien des chemins de randonnée – soit une soixantaine de kilomètres de promenades à pieds ou en vélo –, l'activité de contrôle du bon écoulement des eaux de la Somme, l'entretien des espaces verts communautaires – environ 120 hectares – et la mise en valeur du patrimoine naturel avec une priorité accordée au développement durable.

La réserve naturelle nationale des marais d'Isle – véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables et seule réserve naturelle en milieu urbain en France – est cogérée depuis 2013 avec le Conservatoire des espaces naturels de Picardie. Le mode de gestion s'effectue au moyen de plans quinquennaux.

Le 4ème plan quinquennal s'étend sur la période 2013-2017.

Ainsi, en 2015, les Marais d'Isle ont fait l'objet de travaux d'entretien et de restauration réalisés en régie et par des prestataires extérieurs et relatifs à :
- La préservation des parties boisées
- L'entretien des petites pièces d'eau
- La restauration des roselières
- Une gestion de la végétation typique des marais humides
- L'arrachage de végétaux envahissants
- La mise en place d'un pâturage extensif pour limiter l'envahissement arbustif
- La restauration d'habitats naturels inondés sur près d'un hectare.

L'équipe technique a apporté, avec le chantier d'insertion professionnel Cap vert, son soutien à la commune d'Homblières pour la restauration d'une rive de l'étang communal. A l'aide de tressage de saules et de blocs de tourbe, une cinquantaine de mètres de berges a été revégétalisée.

LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Les gardes verts de la Communauté d'agglomération assurent une surveillance active des espaces verts et naturels du territoire avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Leur mission porte sur la sécurité et la santé publiques (signalement d'arbres dangereux ou tombés, de dégradations sur les aires de jeux, surveillance et protection de chantiers d'abattage), les atteintes à l'environnement (dépôts sauvages, pollutions, rappel des règles de respect des sites naturels, collecte et transport d'oiseaux blessés au Centre de sauvegarde de la faune sauvage, etc) et les incivilités.
Les gardes verts assurent une grande partie des suivis naturalistes du 4ème Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle. Des protocoles de suivi très précis ont ainsi été mis en place et les informations recueillies favorisent une bonne gestion environnementale.

SENSIBILISATIONS DU GRAND PUBLIC

Enclave naturelle en plein cœur d'une zone urbaine, la réserve naturelle des marais d'Isle constitue un outil remarquable pour la sensibilisation du public à l'environnement.
Dans ce cadre, le pôle Observatoire de l'Environnement gère les deux structures d'accueil du public – la Maison de l'Environnement et la Maison de la Nature – et propose de nombreuses activités permettant la découverte du patrimoine naturel.
En 2015, plus de 10 500 promeneurs sont venus découvrir les expositions et les aquariums de la Maison de l'Environnement. Enfin, l'année 2015 a vu la poursuite de la montée en puissance de l'activité « bacôves » avec 3 075 personnes accueillies à bord de ces bateaux électriques, soit une hausse de 25%.

Journée dédiée à la protection du patrimoine naturel, la Fête des marais d'Isle fait désormais découvrir au public sa richesse patrimoniale extraordinaire. Plus de 450 personnes ont ainsi parcouru les différents ateliers proposés lors de cette journée organisée le samedi 30 mai 2015.

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Outre les équipes environnement chargées de la gestion des espaces naturels (réserve naturelle et sa périphérie, maillage des sentiers de randonnée) et des actions de sensibilisation et de valorisation pédagogique, l'équipe espaces verts composée de 8 agents intervient quotidiennement en régie pour l'entretien et la propreté des espaces verts communautaires et s'appuie sur une dynamique de travaux d'entretien raisonnés en fonction de l'utilisation et de la localisation. En raison de l'importance et de la diversité des zones prises en charge (près de 130 ha répartis à la fois sur les ouvrages eau et assainissement, sur les zones d'activités et les gymnases), des entreprises du secteur privé peuvent également être mobilisées par l'Agglomération de Saint-Quentin.
Le coût de ces interventions représente 560 000 euros pour 2015.
Le service dispose également d'un atelier de gestion des clôtures et de création. Ainsi, outre les diverses réparations incontournables, l'équipe a réalisé le cœur mobile sur le rond-point de la RN44 afin de sensibiliser sur le don du sang les nombreux automobilistes passant sur cet axe. Un avion de la première guerre mondiale fut également réalisé et mis en place sur le giratoire de la zone commerciale Auchan, dans le cadre de la commémoration 1914-1918.

UN CADRE DE VIE SAIN POUR TOUS LES HABITANTS

Améliorer le cadre de vie rejoint les engagements de la collectivité en termes de protection et de valorisation du patrimoine naturel. L'évolution du parc d'Isle en est la parfaite illustration avec 500 000 visiteurs et la naissance de 20 animaux en 2015. Les émeus d'Australie et les wallabies de Bennet ont définitivement pris leurs marques au Parc d'Isle. Ils sont les premiers ambassadeurs de la faune sauvage qui arrivera bientôt à la fermette… première étape vers le développement d'un véritable parc animalier.

// Déchets ménagers et assimilés

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS : UNE QUESTION STRATÉGIQUE

Collecte et traitement des déchets ménagers font partie des grands enjeux des collectivités avec des implications financières, mais aussi sur la qualité de vie, l'hygiène et le développement durable. Depuis 2002, la Communauté d'agglomération a cédé au syndicat mixte départemental Valor'Aisne sa compétence de traitement des déchets ménagers et assimilés.
A ce titre, elle a versé en 2015 une participation de 3,32 millions d'euros à Valor'Aisne.
Les efforts du service déchets ménagers et assimilés portent donc sur la collecte, le tri et la valorisation des déchets.

Le service public de gestion et de prévention déchets ménagers et assimilés comprend 56 agents (dont 44 affectés à la collecte) et 24 véhicules qui interviennent sur le territoire des 20 communes de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin.
En 2015, le tonnage total de déchets ménagers et assimilés collecté s'est élevé à 49 902 tonnes soit 683kg/an/hab.

LES DÉCHÈTERIES

L'agglomération dispose d'un réseau de 3 déchèteries communautaires : la déchèterie ouest à Saint-Quentin, la déchèterie Sud à Gauchy et la déchèterie nord à Omissy.

La nouvelle déchèterie ouest a ouvert ses portes le 23 novembre 2015.

Ces équipements sont toujours autant appréciés par les habitants du saint-quentinois puisqu'on note une augmentation de la fréquentation de 3,5 % entre 2014 et 2015.

LES COMPOSTEURS

Une opération pilote de distribution de composteurs a été mise en place sur la ville de Saint-Quentin.

Ainsi, 231 foyers volontaires sont venus retirer un composteur au Centre Technique d'Agglomération en 2015 et la distribution se poursuit dans les communes de l'agglomération en 2016.

Une enquête de satisfaction, faisant partie du suivi de l'opération, est également prévue.

SENSIBILISATION DES USAGERS (TOUT PUBLIC)

En 2015 : communication de proximité en porte à porte (consignes de tri et geste de prévention des déchets) et animations scolaires réalisées par les animateurs de tri
Juin 2015 : communication sur le tri à la Boisselle et la Fleurande (foyers logement gérés par le CCAS) à Saint-Quentin.
30 septembre 2015 : journée de la propreté en partenariat avec la Ville de Saint-Quentin
25 novembre 2015 : Semaine Européenne des Réductions des Déchets en partenariat avec l'ADEME
2 et 3 décembre 2015 : tenue de stand à la COP 21 (chalet du développement durable) en centre-ville de Saint-Quentin

La nouvelle déchèterie ouest

CHIFFRES CLÉS

Collecte

Type de collecte	Tonnage (% 2014/2013)	kg/hab/an
Déchèterie	22 446	308
Ordures Ménagères (OM)	20 394	280
Tri	5 889	81
Objets encombrants	171	2
Prestations dans les communes	426	6
Cartons des commerçants	286	4
Textile, linge, chaussures	290	4

Traitement

	2015	pour 2014
Valorisation	27%	26%
Traitement des gravats	15%	16%
Mise en décharge	58%	58%

Equipement de Collecte

Bacs roulants (OM et Tri)	39 630
Conteneurs points tri	225
Fréquentation déchèteries	219 427
Véhicules	24
Appels n° vert (0 800 012 600)	8 640
Allo Mairie	858

// Eau et Assainissement

DISPOSER D'UNE EAU DE QUALITÉ

Disposer d'une eau potable à domicile est devenu pour chacun une évidence. Pourtant, derrière ce service se cache une technicité complexe, des normes contraignantes et une exigence de qualité à chaque instant pour que les habitants de notre territoire puissent la consommer en toute tranquillité.

L'EAU, UN SERVICE QUI MOBILISE DE NOMBREUX INTERVENANTS

Le service public de l'eau et de l'assainissement mobilise les services de la Communauté d'agglomération, que ce soit pour les tâches qu'elle gère en régie directe comme pour celles nécessitant l'intermédiaire de prestataires extérieurs (achat d'eau à d'autres syndicats, traitement et épuration des eaux usées confiés à un délégataire).
Dans ce cadre, et afin d'améliorer la qualité des relations avec ses partenaires, la Communauté d'agglomération a conclu une charte de recouvrement des factures, visant à faciliter l'intervention de chacun : le service communautaire établit la facture puis le Trésor Public gère le recouvrement en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil départemental.

CHIFFRES CLÉS 2015

- 4 563 754 m³ d'eau prélevés dans la nappe phréatique (hausse de 2,2% par rapport à 2014, s'expliquant essentiellement par une augmentation des volumes consommés par les usagers)
- Rendement de 76% (ratio entre le volume d'eau consommé mesuré et le volume d'eau prélevé), identique à 2014
- 286 branchements d'eau réhabilités

L'ASSAINISSEMENT, ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA PRÉSERVATION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre des dispositions prévues dans l'avenant n°11 du 25 mars 2013 au contrat de délégation de Veolia relatif à la station d'épuration, les boues sont valorisées pour moitié en compostage et pour l'autre moitié en épandage agricole.
Conformément à l'arrête ministériel du 21 juillet 2015, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin a également entrepris la mesure des déversements au milieu naturel de ses réseaux d'assainissement de manière à identifier l'impact environnemental du système d'assainissement sur la Somme.

CHIFFRES CLÉS 2015

- 5,4 millions de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de Gauchy
- 890 tonnes de boues valorisées en agriculture et 1 129 tonnes valorisées en compostage (exprimé en matière sèche)

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONSTANTS

La Communauté d'agglomération entretient un réseau d'eau potable de près de 400 km, avec 9 forages et 16 réservoirs, lesquels représentent près de 20 000 m³ de stockage.
De même, elle gère 558 km de réseau d'assainissement (369 km pour les eaux et 189 km pour les eaux pluviales) et 101 stations de relèvement. Ces infrastructures nécessitent des travaux constants d'entretien.

Ainsi en 2015, les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

- Diagnostic Territorial Multipressions dans le cadre de la protection des forages d'Harly.
- Acquisition de 75 pré-localisateurs acoustiques installés à Gauchy et Harly pour détecter les fuites d'eau le plus rapidement possible. Ainsi, environ 500 fuites ont été réparées.
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des réservoirs d'eau Poette, Ribemont et Choquart à Saint-Quentin.
- Mise en place de capteurs de déversement au milieu naturel dans nos réseaux d'assainissement.
- Aménagement de postes de refoulement au titre de la sécurité du personnel.
- Finalisation de la desserte et réhabilitation en assainissement des eaux usées et eaux pluviales : rue Guillermin, rue Jacques Blanchot, rues Jean Zay, Paul Codos, Georges Bachy à Saint-Quentin – rues Quentin de La Tour et route de Guise à Harly – allée des Charmes à Fayet et ruelle Baboeuf et Grand Place à Fonsomme.
- Remplacement des vannes du réservoir d'eau de la Z.I. de Rouvroy-Morcourt.
- Mise en service d'analyseurs de chlore en ligne aux réservoirs de Mesnil-Saint-Laurent, Marcy, Essigny-le-Petit et Fontaine-Notre-Dame.

// Rapport financier

LES PRINCIPALES TENDANCES EN 2015

Malgré la baisse des recettes, la capacité d'autofinancement reste conséquente (10,53 M€). Cela est permis par la bonne maitrise des charges de gestion. A terme, la géolocalisation des véhicules et le système automatisé de la gestion du temps de travail permettront d'y contribuer. La capacité d'autofinancement a permis de poursuivre la politique de désendettement de la collectivité. Ainsi, l'année 2015 se caractérise par une diminution notable de l'endettement (-12,5%). Le budget principal de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin s'établit à 92,8 M€.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2015, les recettes de fonctionnement de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin diminuent de -2%. Elles s'élèvent à 65,3 M€ contre 66,7 M€ en 2014. Cette baisse est consécutive aux baisses des dotations de fonctionnement de l'Etat prévues par la loi de finances 2014. En 2015, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin a perdu près de 1 500 000€ de dotation globale de fonctionnement contre 700 000€ en 2014. Ainsi, depuis 2013, les concours de l'Etat perçus par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ont diminué de 2 200 000€. Les produits de la fiscalité directe sont stables, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2011.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2015, les dépenses de fonctionnement de la Communauté d'agglomération n'ont que très peu évolué (+0,1%). Elles passent de 53,3 M€ en 2013 à 53,4 M€ en 2014.

La maîtrise s'est effectuée sur l'ensemble des charges.

Ainsi, les charges de gestion diminuent de -0,7%. Les contributions et subventions de fonctionnement n'évoluent que de 0,3% provenant principalement de la hausse de la contribution au syndicat de déchet Valor'Aisne contrebalancé par la baisse de la contribution au service d'incendie.

De leur côté, les charges de personnel sont stables suite aux ajustements des critères de répartition de la mutualisation avec la Ville de Saint-Quentin, et ce malgré les mesures s'appliquant au niveau national telles que la revalorisation du SMIC et l'application du glissement vieillesse technicité.

Les charges financières inhérentes aux prêts contractés par la Communauté d'agglomération sont en recul de 11 %.

La capacité d'autofinancement (CAF) qui mesure l'aptitude de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements atteint 10,53 M€. Malgré la bonne maitrise des charges, la CAF diminue de 1,3 M€ suite aux baisses des concours de l'Etat.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2015, les dépenses d'équipement s'établissent à 3,9 M€ en 2015 sur le budget principal. Les dépenses d'équipement accusent une baisse par rapport à l'exercice 2015 du fait du démarrage du nouveau plan pluriannuel d'investissement.

Au total, 6,2 M€ ont été investis (hors subventions d'équipement) dont 3,9 M€ sur le budget principal et 2,2 M€ sur les budgets annexes eau et assainissement.

Parmi les investissements les plus importants réalisés sur son budget principal par la Communauté d'agglomération en 2015, on peut noter :

- Réalisation de la déchèterie Ouest 1 247 871 €
- Entretien annuel des différents équipements de la collectivité 1 958 615€

Les dépenses d'investissement du budget principal sont couvertes partiellement par le financement propre disponible tiré de la capacité d'autofinancement (CAF) 10,53 M€ et pour le solde par les subventions d'investissement et autres recettes d'investissement.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

La capacité de désendettement de 2015, soit le nombre d'années nécessaires au remboursement de l'encours de dette si la collectivité y consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement, est de 3,28 ans en 2015. La Communauté d'agglomération n'a pas souscrit d'emprunt en 2015 et a remboursé 4,9 M€ de capital de la dette. Consécutivement l'encours de la dette (c'est-à-dire son volume total à une date donnée) a diminué de 12,5 % en 2015 atteignant 34,5 M€ au 31 décembre contre 39,5 M€ l'année précédente.

Le moindre recours à l'emprunt est la résultante de la volonté de la Communauté d'Agglomération de se doter d'un plan pluriannuel d'investissement permettant d'échelonner les dépenses et du maintien d'un volume de CAF important consécutif de la maîtrise de gestion du fonctionnement. Structurellement, la dette comprend 66 emprunts et un contrat revolving repartis à 70,2 % en taux fixe et 29,8 % en taux variable. L'encours total de la dette incluant les budgets annexes, s'élevait à 60,9 M€ au 31 décembre 2015 (10,6 M€ de dette du budget « eau » et 15,7 M€ pour le budget « assainissement »).

Le taux moyen de la dette au 31 décembre 2015 est de 3,00 % pour une durée résiduelle moyenne des emprunts de 7,71 ans.
Dans un contexte de crise et de produits financiers toxiques, la Communauté d'Agglomération indique que les deux emprunts structurés recensés dans son encours de dette (correspondant à 2,34 % de sa dette) ne présentent pas de risque.

En effet, il s'agit de contrats à barrière classés B par la circulaire interministérielle du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics (soit la 2ème note la moins risquée, de A et F). Ces contrats ont permis d'obtenir un taux bonifié à un instant T.

Tableau de synthèse

En K €	2013	2014	2015	Évolution 2014/2015	Moyenne annuelle 2010/2015
Recettes de gestion	66 506	66 741	65 331	-2%	0,7%
Produit de la fiscalité directe	27 835	28 978	28 490	0,1%	89,8%
Compensations fiscales	4 229	4 144	4 149	-2%	112%
Versement transport	3 233	3 555	3 654	2,7%	1,9%
TEOM	10 294	10 453	10 545	0,9%	1,3%
Reversement sur att. de comp. négative	158	158	158	0,0%	0,0%
Dotation globale de fonctionnement	12 297	11 587	10 095	-12,9%	-5,5%
Autres recettes	8 460	7 866	8 240	-4,7%	5,5%
Dépenses de gestion	53 132	53 352	53 428	0,1%	2,2%
Frais personnels	13 858	14 025	14 037	0,1%	3,6%
Charges de gestion générale	8 268	8 479	8 421	-0,7%	4,8%
Contributions et subventions de fonctionnement	17 531	17 403	17 451	0,3%	1,6%
Reversement de fiscalité	13 475	3 445	13 519	0,6%	0,4%
Excédent brut de fonctionnement	13 374	13 389	11 903	-10,7%	-2,7%
Produits financiers	23	3	1	-66,7%	-19,8%
Intérêts de la dette	1 726	1 400	1 249	-10,8%	-9%
Résultat financier	-1 703	-1 397	-1 248	-10,7%	-8,5%
Produits exceptionnels	146	50	69	38%	-16%
Cessions	85	30	6	-80%	-14,8%
Charges exceptionnelles	461	184	194	5,4%	-12%
Résultat exceptionnel	-315	-134	-125	-6,7%	-2,6%
Capacité d'autofinancement	11 356	11 858	10 530	-10,8%	-1,8%
Recettes définitives d'investissement	1 358	1 801	636	-64,7%	-15,4%
Dotations et participations	714	1 333	589	-55,8%	-4,9%
Autres	7 076	109	111	1,8%	-10,8%
Financement propre disponible	20 504	15 101	11 866	-21,1%	-5,7%
Subventions d'équipement	198	308	369	19,8%	-15,5%
Dépenses d'équipement	10 107	6 178	3 911	-36,7%	-15%
Autres dépenses d'investissement	321	855	85	-90,1%	-15%
Besoin de financement avant dette	-9 878	-7,760	-7,501	-2,7%	-175%
Remboursement de la dette	7 696	5 085	4 962	-2,4%	-1,5%
Résultat de financement total	-2 182	-2 675	-2 539	-3,2%	-28%
Emprunts souscrits	137	0	0	0%	0%
Résultat de clôture au 31/12	13 806	16 359	18 898	15,5%	256,3%
En cours de dette au 31/12	44 492	39 544	34 582	-12,5%	-9,1%

PHARMA

LA DÉCHETERIE
LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
LE VERGE
LE DEVENIR DES DÉCHETS

Fleurs
&Nature

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin
9, place Lafayette - 02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 62 82 82 - Fax : 03 23 62 82 83
www.agglo-saint-quentin.fr
CommunauteDAgglomerationDeSaintQuentin
agglostquentin

communauté d'agglomération de Saint-Quentin

UN TERRITOIRE HAUTE FIDÉLITÉ

Directeur de la publication : Matthieu GRESSIER, directeur général des services / Crédits Photos : Direction de la Communication et des relations publiques.